

## LES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS (DAS)

Données 2010

### De quoi parle-t-on?

Les déchets d'activités de soins sont les déchets issus des activités de recherche, de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif dans les domaines de la médecine humaine ou vétérinaire.

Parmi ces déchets, certains sont classés comme étant dangereux :

- ceux qui présentent un **risque infectieux** (les DASRI). Il s'agit de tous les déchets des activités de soins potentiellement souillés par du **sang** ou un **liquide biologique** ainsi que les **produits sanguins** à usage thérapeutique<sup>1</sup>. Ils doivent suivre des filières d'élimination spécifiques d'incinération ou désinfection.

Parmi ces DASRI, on distingue le matériel piquant ou coupant (seringue, scalpel,...) destiné à l'abandon, qui présente également des risques physiques.

- Ceux qui présentent un **risque chimique** : par exemple, les médicaments cytotoxiques (utilisés dans la lutte contre le cancer). Ils sont plus largement produits par les établissements de soins et nécessitent un traitement particulier, propre à leurs caractéristiques.

---

<sup>1</sup> Les pièces anatomiques d'origine humaine ne sont pas des DASRI, au sens de la nomenclature européenne des déchets. Elles ne sont donc pas prises en compte dans cette synthèse. Toutefois, des informations sur les filières et la liste des crématoriums acceptant ces déchets sont présentés dans le PREDD.

## Les gisements des déchets d'activités de soins en Rhône-Alpes

En 2010, près de **16 570 tonnes de DAS** ont été produits<sup>2</sup> en Rhône-Alpes dont **98%** de DASRI (soit 16 220 tonnes). Les 2% restants (350 tonnes) correspondent à des déchets de préparation chimiques et à des médicaments cytotoxiques.

### QUELLE EVOLUTION ?

En 2006, c'était 14 830 tonnes de DAS qui étaient produits soit une augmentation d'environ 9%.

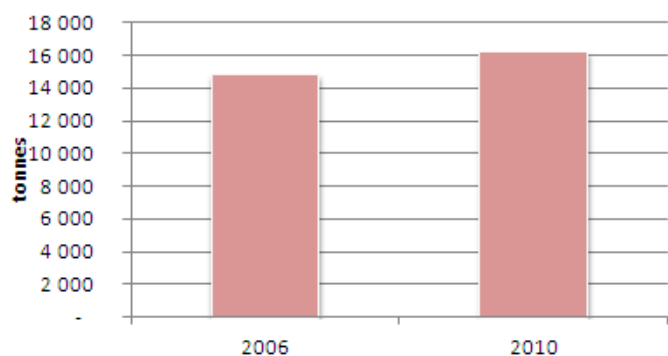


Figure 1 : Evolution des productions de DAS en région, depuis 2006

### Focus sur les typologies de DASRI

Le PREDD (données 2006) a estimé une production de DASRI à environ 17 240 tonnes<sup>3</sup> dont 85% issus des établissements de soins, 7% de semi-diffus (maison de retraite, laboratoire, ...) et 8% de diffus (professions libérales, vétérinaire, patients en automédication,...)<sup>4</sup>.

Même si ces données méritent d'être remises à jour, le gisement collecté (14 830 tonnes en 2006) représenterait donc environ 88% de la production théorique. Les 12% de DASRI non collectés sont essentiellement des déchets semi-diffus et diffus.

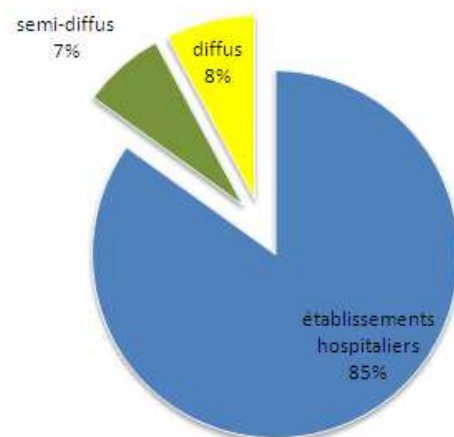


Figure 2 : Typologies de DASRI estimées par le PREDD, données 2006

<sup>2</sup> Selon les déclarations des éliminateurs de déchets dangereux, à la DREAL. Ce gisement ne tient pas en compte des déchets rejoignant des exutoires non autorisés (filières déchets non dangereux,...).

<sup>3</sup> Production théorique, estimé sur la base de ratios

<sup>4</sup> Pour plus de détails, voir le PREDD, partie III, tableau 59.

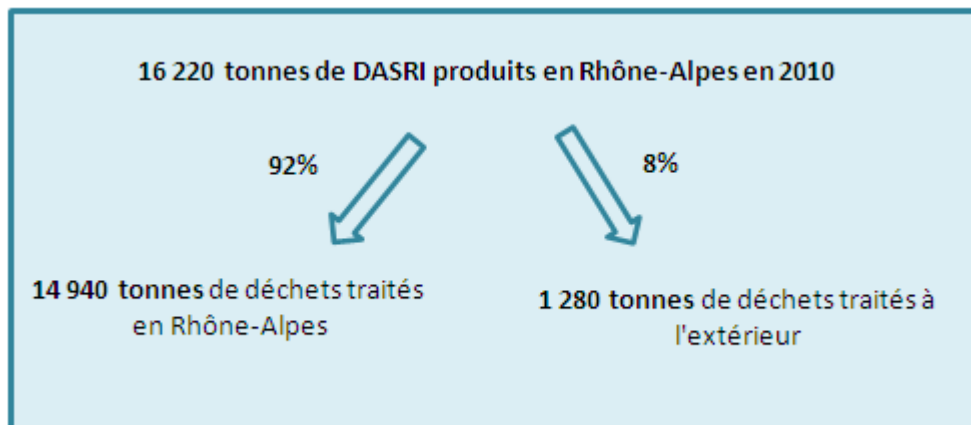
En outre, concernant les productions diffuses des patients en automédication, près de **130 tonnes ont été collectées en déchèteries** en 2010 (indicateur i36).

Or, le PREDD avait estimé une production de 340 tonnes, mais il est difficile d'estimer une performance de collecte à partir de ces chiffres. La mise en place de la REP DASRI et l'agrément de l'éco-organisme DASTRI devraient permettre de disposer à terme de chiffres plus précis.

Toutefois, cette REP ne concerne que les déchets des patients en automédication et, comme vu ci-avant, des efforts importants restent à fournir pour les autres DASRI diffus et semi-diffus.

## Le transport et le traitement des déchets d'activités de soins à risque infectieux produits en Rhône-Alpes

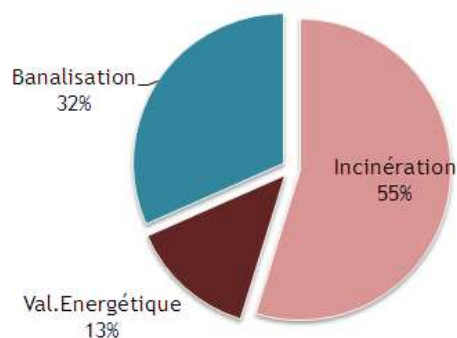
Sur les 16 220 tonnes de DASRI produits en Rhône-Alpes, 92% sont traités en Région. Les 8% de DASRI traités en dehors de la région sont très majoritairement traités en Auvergne, sur l'UIOM<sup>5</sup> de Bayet (03).



### QUEL OBJECTIF?

En 2006, c'était 89% de DASRI qui étaient traités en région. Le PREDD mentionne un objectif de 100% traité en région.

Figure 3 : Indicateur i15 - Quantités de DASRI d'origine Rhône-Alpes traitées en Rhône-Alpes et hors Rhône-Alpes, en 2010



Sur l'ensemble des DASRI, près 55% sont orientés sur une filière de traitement thermique tandis que 32% sont banalisés<sup>6</sup>.

### QUELLE EVOLUTION ?

En 2006, c'était 29% de DAS qui étaient banalisés.

Figure 4 : Indicateur i47- Répartition des DASRI entre les filières de traitement (désinfection, incinération), en 2010

<sup>5</sup> Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

<sup>6</sup> La banalisation est un pré-traitement des DASRI qui consiste en une réduction de la contamination microbiologique des déchets. Ce pré-traitement est en général thermique associé à un déchetage ou broyage. En sortie de banalisation, les déchets ont un statut d'OM et doivent être traités en UIOM ou en ISDND.

## Les sites de traitement des DASRI en Rhône-Alpes

La Région compte 7 installations collectives de traitement des DASRI dont :

- 4 unités d'incinération, pour une capacité autorisée de 18 500 tonnes/ans
- 3 unités de banalisation (dont une sur le site des HCL, réservée à leurs propres déchets).

La carte ci-dessous présente ces installations :

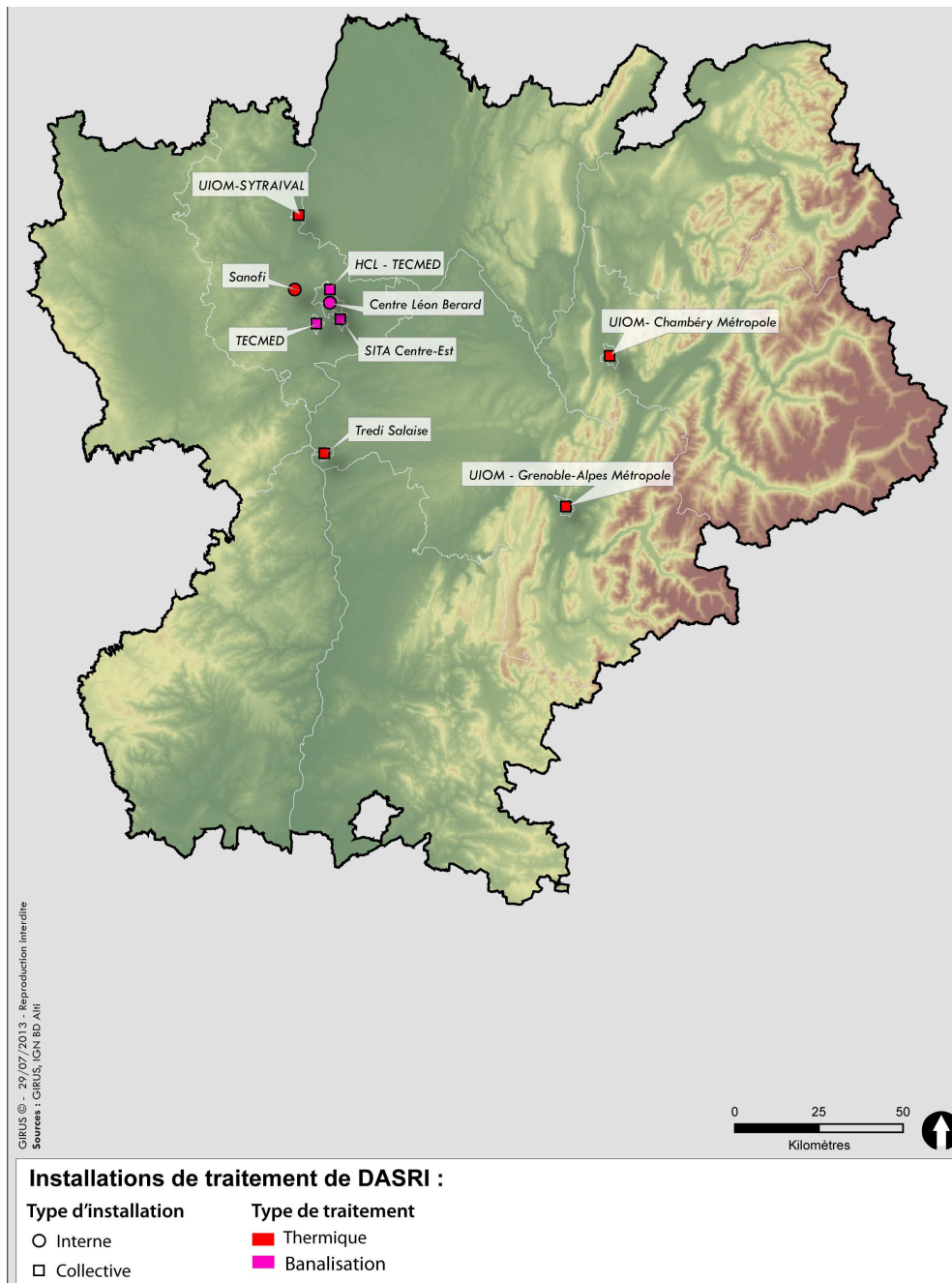


Figure 5 : Carte des installations de traitement de DASRI

## Pour aller plus loin

D'autres fiches de synthèse sont disponibles dans la rubrique SINDRA « les déchets dangereux- détail » :

- La Prévention des déchets dangereux
- Les déchets dangereux diffus
- Les DEEE
- Les impacts des déchets dangereux sur l'environnement et la santé
- Le transport et le traitement des déchets dangereux

La liste et la définition des indicateurs utilisés pour la synthèse sont présentées ci-après :

### Axe 1 : Réduire la production de déchets dangereux et leur nocivité

	Indicateurs	unité	fréquence	Précision définition	Source / Fournisseur de la donnée	Issus d'un calcul un sein de l'observatoire	2010
i15	Quantités de DASRI d'origine Rhône-Alpes traitées en Rhône-Alpes et hors Rhône-Alpes.	t/an	annuelle	Quantités de DASRI traitées hors banalisation (source SINDRA). Les DASRI entrants en banalisation ne sont pas connus à ce jour. Toutefois ces installations devraient entrer dans le système de déclaration BDREP sous peu. Distinction entre les origines Rhône-Alpes et autres.	DREAL - IREP (fichier BDREP/IREP Eliminateur) / SINDRA	OUI	16 200 t/an

### Axe 2 : Améliorer la collecte et le captage des déchets dangereux diffus

	Indicateurs	unité	fréquence	Précision définition	Source / Fournisseur de la donnée	Issus d'un calcul un sein de l'observatoire	2010
i36	Quantités de DASRI produits par les patients en auto-médication, collectés via les pharmacies, les déchèteries, ou d'autres moyens de collecte	t/an	annuelle		Eco-organismes agréés	NON	130 t/an

Axe 3 : Favoriser la valorisation des déchets dangereux

	Indicateurs	unité	fréquence	Précision définition	Source / Fournisseur de la donnée	Issus d'un calcul un sein de l'observatoire	2010
i47	Répartition des DASRI entre les filières de traitement (désinfection, incinération)	t/an; %	annuelle		Enquête éliminateurs + IREP (fichier BDREP/IREP Eliminateur France entière)	OUI	<u>Incinération</u> : 11 090 t - 73% <u>Stockage</u> : 5 130 t - 32%